

AFFAIRE N° 41. - Devis estimatif présenté par M. LEFEVRE  
artiste, décorateur, 62, rue Juliette Dodu, pour fourniture et pose de vi-  
traux à l'Eglise de la Bretagne

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Comme vous le savez, les travaux de construction de l'Eglise de la Bretagne sont terminés depuis un mois et nous sommes arrivés maintenant au stade "décoration".

Une Commission municipale présidée par M. REYDELET et composée de plusieurs Conseillers Municipaux dont M. CHANEKUNE, s'est rendue à l'Eglise de la Bretagne pour étudier sur place quels étaient les aménagements intérieurs qu'il convenait d'apporter à cette Eglise.

MM. ABADIE et SAUGER représentaient le Cabinet HEBRARD.

Après échange de vues, la Commission avait notamment décidé de demander à M. LEFEVRE, artiste décorateur, d'établir un devis pour la fourniture et la pose de vitraux à l'Eglise de la Bretagne.

C'est ce devis qui s'élève à 2.478.000 Frs CFA que j'ai l'honneur de vous soumettre.

Les conditions de paiement sont les suivantes:

- 1/3 à la commande
- 1/3 à la finition en atelier des verrières au moment de la pose
- le solde après la pose.

Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet. / La dépense correspondante sera imputée sur les disponibilités du chapitre 909 art. 2302 du Budget communal 1967 "Construction d'un Bâtiment communal à la Bretagne"

Adopté à l'unanimité. Approuvé le 7 Février 1967

Le Secrétaire Général  
L. H. J. J. J.  
Signature J. Cluchant